

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 26 JUIN 2024

DELIBERATION N°2024.00388

**DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME NUMÉRIQUE MULTIMODAL (MAAS)
« MOOVIZY » : LANCEMENT DES ÉTUDES ET INTÉGRATION DE NOUVEAUX
SERVICES**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 20 juin 2024

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 69

Nombre de pouvoirs : 32

Nombre de voix : 101

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : M. Tom PENTECOTE

Membres titulaires présents :

Mme Ingrid ARNAUD, Mme Nicole AUBOURDY, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Audrey BERTHEAS, Mme Michèle BISACCIA, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Henri BOUTHEON, Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS, M. Bruno CHANGEAT, Mme Catherine CHAPARD, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIERI, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Louis-Jean FONTBONNE, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Bernard LAGET, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, Mme Nathalie MATRICON, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Tom PENTECOTE, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER,

RECU EN PREFECTURE

Le 11 juillet 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20240626-D2024003880

Date de mise en ligne : 11 juillet 2024

Mme Clémence QUELENNEC, Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT, M. Christian SERVANT, Mme Corinne SERVANTON, M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Jacques VALENTIN

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Jean-Alain BARRIER donne pouvoir à M. Cyrille BONNEFOY,
M. Jean-Pierre BERGER donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
M. Eric BERLIVET donne pouvoir à Mme Clémence QUELENNEC,
M. Vincent BONY donne pouvoir à Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Gilles BOUDARD donne pouvoir à M. Julien LUYA,
Mme Stéphanie CALACIURA donne pouvoir à M. Jean-Paul RIVAT,
M. Christophe CHALAND donne pouvoir à Mme Eveline SUZAT-GIULIANI,
M. André CHARBONNIER donne pouvoir à M. Patrick BOUCHET,
Mme Frédérique CHAVE donne pouvoir à M. Fabrice DUCRET,
M. Germain COLLOMBET donne pouvoir à M. Olivier LONGEON,
Mme Véronique FALZONE donne pouvoir à Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE,
M. David FARA donne pouvoir à M. Henri BOUTHEON,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS,
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
Mme Brigitte MASSON donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à Mme Catherine CHAPARD,
M. Thierry NITCHEU donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Gilles PERACHE donne pouvoir à M. Marc JANDOT,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
Mme Marie-Jo PEREZ donne pouvoir à Mme Pascale LACOUR,
M. Jean-Philippe PORCHEROT donne pouvoir à M. Christian DUCCESCHI,
M. Ali RASFI donne pouvoir à M. Pierrick COURBON,
Mme Brigitte REGEFFE donne pouvoir à Mme Laurence RICCIARDI,
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Gilbert SOULIER,
M. Alain SCHNEIDER donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,
Mme Nadia SEMACHE donne pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY,
Mme Julie TOKHI donne pouvoir à M. Jean DUVERGER,
Mme Laetitia VALENTIN donne pouvoir à Mme Isabelle DUMESTRE,
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Frédéric DURAND

Membres titulaires absents excusés :

M. Abdelouahb BAKLI, Mme Christiane BARAILLER, Mme Caroline BENOUMELAZ,
M. Lionel BOUCHER, M. Laurent CHAPUIS, M. Marc CHAVANNE,
Mme Viviane COGNASSE, M. Jordan DA SILVA, M. Gabriel DE ALMEIDA,
M. Philippe DENIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Denis LAURENT,
M. Yves LECOCQ, Mme Fabienne MARMORAT, M. Yves MORAND,
Mme Solange MORERE, Mme Evelyne ORIOL, M. Marc PETIT, M. Jacques PHROMMALA,
M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 26 JUIN 2024

DEVELOPPEMENT DU SYSTEME NUMERIQUE MULTIMODAL (MAAS) « MOOVIZY » : LANCEMENT DES ETUDES ET INTEGRATION DE NOUVEAUX SERVICES

Saint-Etienne Métropole dispose, dans les conditions de l'article L.1115-12 du Code des transports, d'un Service Numérique Multimodal (SNM) au sens de l'article. L.1115-10.-I de ce même code.

Ce SNM (ou MaaS) dénommé « Moovizy » est intégré au contrat de DSP de Transport public urbain de voyageurs et des Mobilités conclu entre Saint-Etienne Métropole et TRANSDEV Saint-Etienne depuis le 1^{er} juillet 2022.

L'Application Moovizy permet aux habitants du territoire :

- d'acheter les titres de transport du réseau de transport public STAS ;
- de réserver et de payer une location d'autopartage en vertu d'un contrat de partenariat conclu avec le prestataire concerné et le délégataire précédent dont les droits et obligations sont délégués à l'Autorité délégante ;
- de bénéficier de l'information voyageur (transports publics, taxi, vélo, autopartage, car, parking, train, covoiturage) ;
- de bénéficier d'un calculateur d'itinéraire tous modes.

Saint-Etienne Métropole souhaite, en partenariat avec TRANSDEV Saint-Etienne, continuer à développer cette Application dans l'objectif de proposer aux habitants du territoire le maximum de services de mobilités dans l'optique de favoriser l'usage des modes alternatifs à la voiture particulière.

Le projet de développement de Moovizy prévoit 3 phases déclinées de la manière suivante :

- Phase 1 – démarrage au 1^{er} semestre 2024, comprenant :
 - l'intégration de la réservation du Transport à la Demande ;
 - l'intégration de la réservation du service HandiSTAS ;
 - l'intégration de la plate-forme Le.taxi, permettant de réserver un taxi.

Le coût de ces évolutions est chiffré à 122 000 euros HT et a été engagé sur le budget de l'année 2023.

- Phase 2 – intégration en 2025, en lien avec le renouvellement du système billettique du réseau STAS, de nouveaux titres de transports STAS dans l'Application, pour un coût estimé à 200 000 € HT.
- Phase 3 – intégration de nouveaux modes ou de nouveaux titres de transports, dont les études sont à programmer en 2025 et les développements mis en œuvre en 2026, sur la base d'un budget identifié de 178 000 € HT.

Le budget total prévu de l'opération est de 500 000 € HT (valeur 2023). Il est prévu de solliciter des subventions notamment auprès de l'Etat dans le cadre du Fonds Vert.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- **approuve le lancement de l'opération « Développement du Système Numérique Multimodal (MaaS) " Moovizy " : lancement des études et intégration de nouveaux services » ;**
- **approuve la sollicitation de subventions auprès de l'Etat, notamment le Fonds vert, pour chacune des tranches du projet sur les années 2024, 2025 et 2026 ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tous les documents relatifs à l'exécution de ce projet ;**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le budget Annexe des Transports - Section Investissement, destination 101 SAEIV ou 107 BILLE.**

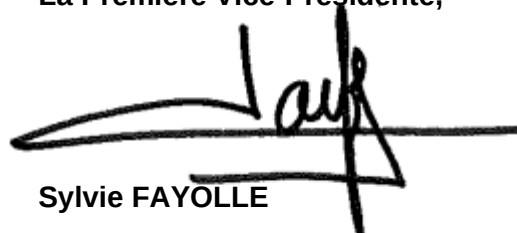
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le secrétaire de Séance,



Tom PENTECOTE

La Première Vice-Présidente,



Sylvie FAYOLLE